Madame, Monsieur,

Un an. Il y a un an, suite à la dissolution de l'Assemblée nationale voulue par le président de la République et après trois semaines de campagne intense, une dynamique collective s'est formée. Vous m'avez choisie pour devenir votre députée et vous représenter à l'Assemblée nationale.

Unis par nos énergies respectives, nous nous sommes rassemblés autour de convictions claires et de conditions non négociables pour un projet de justice sociale et écologique, pour vous apporter des réponses humaines et concrètes, pour lutter contre l'antisémitisme et le racisme, pour redonner de l'espoir en un projet commun. J'ai tenu à maintenir un cap clair, celui de la non brutalisation de la vie politique, celui de la nuance et du respect, essentiels à notre démocratie.

Notre belle première circonscription de Côte-d'Or, rassemblant villes et campagnes, recèle de nombreux talents, dans la vie associative, dans nos services publics et dans nos entreprises et voit pour la première fois de son Histoire une femme élue députée à l'Assemblée nationale ! Depuis le 7 juillet 2024, chaque jour, je me consacre avec enthousiasme et ténacité au travail sur le terrain et à l'Assemblée nationale, pour vous qui faites partie des 200 000 habitants de la circonscription, vivant au sein des 21 communes.

J'ai entendu vos préoccupations concernant le pouvoir d'achat, les insécurités, la peur du déclassement, le sentiment de mépris et d'injustice, ainsi que votre détermination à ne pas vous résigner. C'est avec conscience et responsabilité que j'agis pour la qualité de vie de nos petits, de nos adolescents comme de nos aînés, des familles, des femmes, des hommes, des salariés et entrepreneurs, mais aussi pour la qualité d'engagement des élus, des bénévoles, de celles et ceux qui donnent de leur temps. Cela passe par des choix politiques forts pour les services publics, pour l'éducation, pour le développement économique, pour la transition écologique, énergétique et numérique, pour l'emploi et les conditions de travail, pour la santé, pour l'enseignement supérieur et la recherche, pour la liberté de l'information, pour le logement digne, pour le pouvoir d'achat, d'être et d'agir, pour la vie associative, culturelle et sportive, pour l'agriculture et pour une économie de proximité…

Vous avez une question à poser au gouvernement ?

Je me ferai le plaisir de la poser pour vous

Scannez le QR Code ci-contre pour nous envoyer tous vos commentaires et toutes vos questions.

ÉDITO

Cette année est aussi marquée par un contexte international particulièrement anxiogène. Cette législature si singulière a également la responsabilité d'œuvrer avec lucidité et sans naïveté pour la paix : la paix en Ukraine, la paix au Moyen-Orient, la paix au Congo, ainsi que dans toutes les zones de conflit. À cet effet, mon groupe socialiste et moi-même soutenons toutes les initiatives diplomatiques visant à rétablir la paix.

L'année passée a rayonné par des moments puissants et joyeux tels que nos Jeux olympiques et paralympiques durant lesquels des millions de Français se sont réunis autour des valeurs de la flamme et de la fraternité. Notre pays a démontré que, lorsque les conditions sont réunies, les Français savent faire front commun contre les passions tristes et haineuses. Quand la fierté et le patriotisme sont placés du côté de la fraternité et non de la haine et de la peur, alors notre France est unie et fait vibrer le monde entier !

Je pense également à la libération du capitaine Paul Watson, pour laquelle, avec mon suppléant Stéphane Woynaroski, j'ai pris l'initiative d'écrire au président de la République ainsi qu'au Premier ministre japonais. Le combat pour la biodiversité, pour le vivant, pour l'interdépendance des océans est total. Une année rythmée par des moments intenses, comme la construction du budget pour notre pays ou encore les semaines de débats respectueux sur la Loi pour le développement des soins palliatifs et l'accès au droit à l'aide à mourir en France. Je pense aussi à tout le travail parlementaire transpartisan sur de nombreuses propositions de loi, dont l'écho médiatique est malheureusement trop faible. Pourtant, ce travail, cet engagement, est guidé par les réalités des vies dans les territoires de notre pays.

Avant de vous laisser découvrir ce petit journal, je souhaite partager avec vous un travail que je mène depuis plusieurs années sur la métropole dijonnaise et maintenant à l'Assemblée nationale : celui de mettre en lumière, par la voie législative, les travailleurs du secteur de l'entretien et de la propreté, ces femmes et ces hommes de l'ombre. J'ai voulu que cette loi soit transpartisane. Elle vise à réguler le travail fractionné et à inciter les institutions publiques et les entreprises privées à privilégier le travail en continu et en journée.

Enfin, à l'aide du QR Code sur ce document, n'hésitez pas à participer au travail parlementaire en me partageant une question ou un sujet que vous aimeriez que je relaye au gouvernement.

Mon équipe, mon suppléant et moi restons à votre écoute, à ma permanence, par téléphone, par mail ou via les réseaux sociaux !

Bonne lecture !

Chaleureusement,
Océane Godard

Océane Godard

ASSEMBLÉE NATIONALE

VOUS SOUHAITEZ NOUS RENDRE VISITE ?
sur rendez-vous

10 Boulevard de la Trémouille
21000 DIJON

Horaires :
Lundi 14h30 › 17h30
Mercredi 9h30 › 12h30
Jeudi 9h30 › 12h30 et 14h30 › 17h30
Vendredi 9h30 › 12h30

contact@oceanegodard.fr

09 84 45 07 70

ENVIE DE RECEVOIR MA NEWSLETTER ?
Restez informé

Retrouvez-moi sur les réseaux sociaux

Ne pas jeter sur la voie publique

Stéphane Woynaroski
Député suppléant

Océane Godard

Députée de la Côte-d'Or

1 AN POUR VOUS ET AVEC VOUS !

ASSEMBLÉE NATIONALE

Océane Godard a parcouru près de **1210 kilomètres à travers la circonscription** durant cette première année de mandat

Exposition à l'Assemblée nationale des femmes illustres

Intervention autour du mandat de députée à l'école d'Ahuy

Mobilisation pour une République inclusive avec l'Association APF France Handicap

Premier Comité Républicain avec les élus de la 1ère circonscription

Discussion générale au nom du Parti Socialiste relative à la proposition de loi sur l'accompagnement, le développement des soins palliatifs et l'accès au droit à l'aide à mourir en France

Accueil de Paul Watson place de la République à Paris

Remise de la Marianne du civisme à Bellefond

Cérémonie du 11 Novembre 2024 à Daix

Repas des aînés à Corcelles-les-Monts

Célébration de la victoire des législatives de 2024 en compagnie des enfants d'Océane Godard

Photo du groupe socialiste à l'Assemblée nationale

Inauguration à Dijon, place de la République, du kiosque « Les saveurs de la Syrie »

Remise de la médaille de l'Assemblée nationale à monsieur Georges Balliot, héros de la résistance

Présence d'Océane Godard sur le marché de Fontaine d'Ouche

Défilé du 13 juillet 2024 à Dijon

EN 1 AN

61 cosignatures de loi

Dont ces propositions de loi visant à
- renforcer le **pouvoir d'achat des salariés** primo-accédants
- lutter contre les **déserts médicaux**, d'initiative transpartisane
- lutter contre le **narcotrafic**

Dont ces propositions de loi portant
- sur des mesures d'urgence pour **améliorer la santé mentale** des Françaises et des Français, d'initiative transpartisane
- sur l'accessibilité à toutes les étudiantes et tous les étudiants au **repas à 1 euro**

Dont ces propositions de loi relative à
- l'**accompagnement**, le **développement des soins palliatifs** et l'**accès au droit à l'aide à mourir** en France
- la création d'un **statut de réfugié scientifique**

Océane Godard s'est exprimée près de

60 fois en commission des affaires sociales

Elle a réalisé

30 interventions dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale

et elle est intervenue

5 fois à la tribune de l'Assemblée nationale

Océane Godard a porté près de

130 amendements en première signataire

Dont ces amendements visant à
- réduire la **TVA pour les ventes de produits agricoles** transformés à la ferme
- supprimer le **gel des pensions de retraite**
- **rehausser les crédits du dispositif de contractualisation insertion-emploi** avec les départements pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA
- **augmenter le nombre de postes d'insertion** en Atelier Chantier d'insertion

Océane Godard a déposé

15 questions écrites/orales au gouvernement

Dont ces questions écrites
- Prévention et sensibilisation sur le syndrome du **bébé secoué**
- Rénovation du **quartier de gendarmerie Deflandre** à Dijon
- Impact de la **pénurie d'inspecteurs du permis de conduire**
- Sécurité des **chauffeurs privés et taxis**
- Moyens alloués au **plan national plasma**
- Égalité d'accès à l'**aide à domicile** pour les personnes en perte d'autonomie

Dont ces questions orales
- Rétablissement de la **ligne TGV** reliant **Dijon à Lille** via Montbard, Marne-la-Vallée et l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle
- Repenser la politique de l'emploi : **vers une amélioration de la qualité et de l'organisation du travail en France**

Océane Godard a organisé

3 conférences publiques
- sur l'accompagnement, le développement des **soins palliatifs et l'accès au droit à l'aide à mourir** en France
- sur l'**économie quaternaire**
- sur le syndrome du **bébé secoué**

Océane Godard a réalisé

4 permanences délocalisées :

Plombières-lès-Dijon, Ahuy, Talant, Fleurey-sur-Ouche

Retrouvez toutes mes positions de vote et mes prises de paroles

FOCUS

sur la loi que je suis en train de porter

LOI VISANT À **RÉGULER LE FRACTIONNEMENT DU TRAVAIL** DANS LE **SECTEUR DE LA PROPRETÉ**

Parmi mes engagements en tant qu'élue dijonnaise, depuis dix ans, je rencontre les agents de propreté, celles et ceux que l'on nomme « les femmes et les hommes de ménage », sans toujours se rendre compte de ce qu'ils font et de qui ils sont.
Dans les faits, ce sont majoritairement des femmes, souvent en situation précaire, qui peinent à vivre de leur travail. Quand elles ont des enfants, les conditions de travail difficiles pèsent particulièrement sur leur vie familiale.
C'est pourquoi j'ai fait de cette loi une priorité de mon début de mandat. Elle prévoit que le travail fractionné ne soit possible que s'il est réellement nécessaire à la continuité d'un service public ou d'une activité économique.
Je la porte de manière transpartisane, pour plus de reconnaissance pour celles et ceux qui contribuent à notre cadre de vie chaque jour, pour celles et ceux que l'on a aussi applaudi chaque soir durant la période de la COVID en 2020.
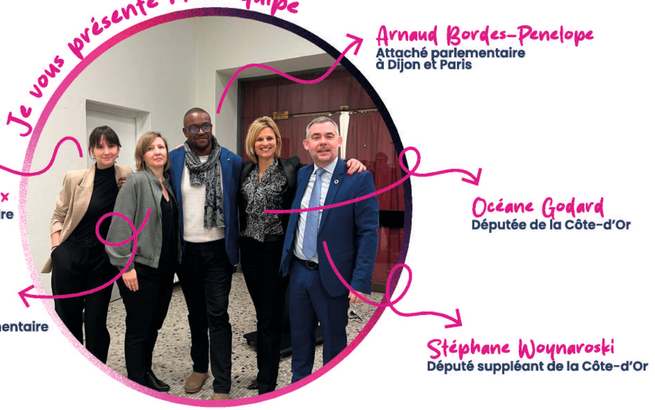
Pour consulter le texte complet de la proposition de loi :